



**HAL**  
open science

## En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait : quand reformuler, c'est reconsidérer

Véronique Lenepveu

### ► To cite this version:

Véronique Lenepveu. En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait : quand reformuler, c'est reconsidérer. Marie-Claude Le Bot; Martine Schuwer; Elisabeth Richard. La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives, Presses universitaires de Rennes, pp.113-126, 2008, (Rivages linguistiques), 978-2-7535-0686-2. hal-02174059

**HAL Id: hal-02174059**

**<https://hal.science/hal-02174059v1>**

Submitted on 4 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Véronique LENEVUE

Université de Caen Basse-Normandie – CRISCO FRE 28 05, CNRS

*Version preprint*

*En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait* : quand reformuler,  
c'est reconsidérer

### Introduction

Nous nous sommes proposé d'étudier les conditions d'emploi dans le discours oral des locutions adverbiales *au bout du compte*, *en fin de compte* et *tout compte fait* parce qu'elles appartiennent au même paradigme, qu'elles sont toutes les trois, à des degrés différents, présentes dans le discours oral et qu'elles peuvent être toutes les trois prises comme connecteurs de reformulation non paraphrastique au sens de Roulet 1987. Nous avons précisément adopté au départ l'hypothèse de Rossari 1990 selon laquelle *en fin de compte* et *tout compte fait* étaient à classer, au sein des marqueurs de reformulation non paraphrastiques, parmi les marqueurs de reconsidération, et nous avons voulu étudier la locution *au bout du compte* dans cette même perspective. Nous rappelons que l'opération de reconsidération suppose que le locuteur a passé en revue tous les éléments censés justifier une première formulation (implicite ou explicite) et qu'à partir de cette reconsidération, le locuteur est à même d'introduire un nouveau point de vue. Il s'agit pour nous de voir ce que recouvre cette opération de reconsidération dans le discours oral, lorsqu'elle est marquée au moyen d'une de ces trois locutions. Les exemples choisis sont extraits des corpus oraux accessibles sur le site ELICOP (Piet Mertens, K. U. Leuven, 1997-2002)<sup>1</sup>, ou bien tirés du cederom « C-ORAL-ROM » (Cresti & Moneglia éds, 2005)<sup>2</sup>. Nous avons également utilisé la transcription

---

<sup>1</sup> De ces corpus de français parlé entre 1968 et 2001, une centaine d'heures de transcriptions graphiques sont accessibles sur le site, soit environ un million de mots. La plupart de ces enregistrements sont des entretiens face à face. Le projet ELICOP (1997-2000) a été dirigé par M. Debrock, P. Mertens, F. Truyen et V. Brosens.

<sup>2</sup> C-ORAL-ROM contient très précisément 26 h 21mn 43s d'enregistrement, soit 206 transcriptions, 269 959 mots. Les exemples choisis relèvent du monologue ou du dialogue, privé ou public. Nous remercions vivement Morgane Sénéchal qui nous a aidé dans l'utilisation du cederom.

graphique d'enregistrements radiophoniques de Derville 2000<sup>3</sup>. Précisons que les exemples rencontrés sont toujours des auto-reformulations auto-initiées<sup>4</sup> et que nous avons fait abstraction des marques prosodiques. Enfin, à diverses reprises, nous avons comparé le fonctionnement des locutions à l'écrit et à l'oral. Pour l'écrit, nous avons choisi la Presse écrite, nos exemples ont tous été sélectionnés sur le cederom du Monde (2001-02).

Des trois locutions adverbiales, il apparaît que la locution *en fin de compte* est de loin la plus employée dans les corpus oraux choisis : à titre purement indicatif, si on compare *en fin de compte* à *au bout du compte* dans le corpus ELICOP<sup>5</sup>, *en fin de compte* est employé quarante fois plus que *au bout du compte* alors que dans la Presse écrite, la locution *au bout du compte* semble l'emporter sur *en fin de compte* puisque, sur les deux années du Monde consultées<sup>6</sup>, on peut relever presque deux fois plus d'emploi de *au bout du compte*. Nous avons essayé de comprendre la raison de cet emploi préférentiel de *en fin de compte* à l'oral. Pourquoi cette locution se prête-t-elle plus à la reformulation orale tout en restant en concurrence avec les deux autres locutions ? Nous verrons que si les trois locutions permettent d'introduire un jugement a posteriori, elles présentent en fait des différences linguistiques qui sont manifestement basées sur leur valeur aspectuelle et qui entraînent une différence de fonctionnement pragmatique.

## 1. Présentation de la problématique

Pour rendre compte des variétés de fonctionnement et des spécificités de ces trois locutions, nous utiliserons deux paramètres.

On sait que ces locutions relient une nouvelle formulation à des éléments antérieurs, que la reformulation soit écrite ou orale. Le premier paramètre distinctif va reposer sur la nature des éléments mis ainsi en relation. Si l'on suit Sweetser 1990, il peut s'agir d'une relation au niveau du contenu, et ce sont alors des procès qui se trouvent reliés entre eux, il peut s'agir aussi d'une relation au niveau épistémique, et ce sont, dans ce cas, des jugements qui sont articulés<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> 5 heures d'enregistrements radiophoniques (débat politiques ou débats avec les auditeurs), soit 17 transcriptions.

<sup>4</sup> Dans la terminologie adoptée par de Gaulmyn 1987.

<sup>5</sup> Seul le corpus ELICOP est suffisamment important pour qu'une analyse quantitative puisse être significative : *en fin de compte* : 83 occurrences ; *au bout du compte* : 2 ; *tout compte fait* : 3. On mentionnera cependant les résultats obtenus dans les deux autres corpus. C-ORAL-ROM : *en fin de compte* : 18 occurrences ; *au bout du compte* : 2 ; *tout compte fait* : 7. Corpus Derville (2000) : *en fin de compte* : 7 ; *au bout du compte* : 0 ; *tout compte fait* : 0.

<sup>6</sup> Pour *au bout du compte*, on obtient 313 résultats ; *en fin de compte* : 177 ; *tout compte fait* : 87.

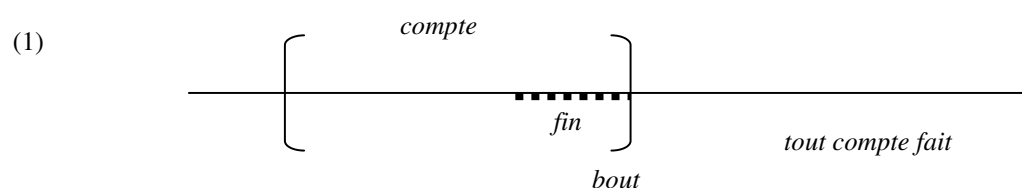
<sup>7</sup> Sweetser 1990 identifie trois niveaux auxquels rapporter une relation causale, que nous pouvons distinguer au moyen des exemples suivants :

a) *Joe a baissé la radio parce que Sam est en train de travailler* (niveau du contenu)

b) *Sam doit être en train de travailler parce que Joe vient de baisser la radio* (niveau épistémique)

Mais nous observons également que la locution peut mettre en relation une série de procès antérieurs avec un jugement a posteriori, c'est-à-dire que la locution fonctionne à un niveau mixte : elle ne relie ni les procès, ni les points de vue mais elle relie un point de vue à une série de procès. C'est ce que nous détaillerons dans notre étude de *en fin de compte* et de *au bout du compte*.

Le second paramètre à prendre en compte concerne ce qu'on peut appeler la structure aspectuelle de ces locutions. Toutes trois contiennent en effet le substantif déverbal *compte*<sup>8</sup>, qui, lorsqu'il est associé à la notion de borne finale (comme dans les locutions en question), exprime un procès de type accomplissement. Mais, au sein des trois expressions figées, le procès *compter* est présenté selon des phases partiellement distinctes. Nous essaierons de montrer que *bout* dans *au bout du compte* renvoie à l'instant final du procès, que *fin* dans *en fin de compte* désigne la **phase** terminale du procès, phase qui est dotée cette fois d'une certaine durée, le procès n'étant pas nécessairement totalement achevé. Quant à la locution *tout compte fait*, elle renvoie à l'état résultant du procès (comme l'indique l'aspect accompli). Ce qui est représenté par le schéma donné en (1) :



Nous verrons que cette structure aspectuelle a des effets dans le discours, qui concernent en particulier la dimension orale de la reformulation et qui permettent d'avancer une hypothèse explicative sur la prédominance de *en fin de compte* à l'oral.

Dans cette perspective, nous identifierons tout d'abord les conditions d'emploi de *en fin de compte* pour ensuite opposer tour à tour cette locution à *au bout du compte* et à *tout compte fait*.

c) *Pourriez-vous baisser la radio, parce que je suis en train de travailler* (niveau illocutoire).

Chez Sweetser 1990, le niveau énonciatif est ramené au niveau illocutoire. Pour montrer que nos trois locutions sont à même d'enchaîner sur l'énonciation, il faudrait étudier leurs conditions d'emploi lorsqu'elles apparaissent dans des négociations de tours de parole, mais nous nous sommes limitée aux exemples rencontrés dans les corpus choisis.

<sup>8</sup> Pour *compte*, nous citons le Dictionnaire Historique de la langue française (1992, tome 1, p. 462) : « est issu du latin *computus* « compte, calcul » (...) Le mot apparaît au sens actif de « calcul (d'une quantité) » et désigne très tôt, par métonymie, le résultat du calcul, la quantité dénombrée (1165-1170). C'est de ce sens que découle une phraséologie usuelle très abondante qui est représentée par **à ce compte** « de ce point de vue »

## 2. Un paramètre distinctif : la nature des éléments mis en relation

### 2. 1. *En fin de compte*

Chez Roulet (1987 : 129-132), il est précisé que la locution *en fin de compte*, de par sa dimension temporelle, est à rapprocher d'un adverbe comme  *finalement*, c'est-à-dire que la locution va présenter la reformulation comme « le dernier d'une succession de points de vue, et donc comme le point de vue définitif de l'énonciateur », mais elle s'en distingue par « l'indication du processus de prise en compte, qui le rapproche de ceux de la sous-classe de *somme toute* »<sup>9</sup>. Son fonctionnement est caractérisé plus précisément chez Charolles 1984 puis Rossari 1990 : *en fin de compte* demande que la reformulation intervienne au terme d'une opération de réflexion due à la complexité des points de vue qui ne sont pas tous nécessairement explicités et qui se donnent généralement comme contradictoires, ce qui semble être le fonctionnement prototypique de *en fin de compte* à l'écrit. Par exemple, dans l'énoncé forgé par Rossari :

(2) Elle a un mari très sympa, deux enfants charmants et un travail qu'elle adore. **En fin de compte**, elle a tout pour être heureuse (Rossari 1993, 153)

la locution demande que soit récupérée une inférence du type « elle n'est pas consciente de son bonheur ». Mais il apparaît que *en fin de compte* peut également relier des procès entre eux et introduire le procès final, c'est-à-dire intervenir au niveau du contenu. Soit l'exemple (3) emprunté à la presse écrite :

(3) A l'origine, Airbus aurait préféré que fût choisi un chantier naval européen, mais il est vite apparu que les devis dépassaient de 30 à 50% les offres asiatiques. **En fin de compte**, c'est le chantier chinois de Nanjing qui a été choisi (*Le Monde*, 23/10/02)

Et si on observe un plus grand nombre d'exemples attestés, on s'aperçoit que la locution n'impose pas nécessairement un rapport oppositif même si c'est un emploi fréquent. Par exemple, les énoncés (4), (5) et (6) n'introduisent pas la résolution d'une contradiction, *en fin de compte* tend plutôt à signaler un rapport de cause à conséquence entre ce qui vient d'être dit et ce qui suit<sup>10</sup> :

(4) (...) Eric Halphen est devenu, à son corps plus ou moins défendant, le symbole du petit juge en butte à la vindicte des puissants, qui mettent tout en œuvre pour le déstabiliser et, **en fin de compte**, le neutraliser (*Le Monde*, 06/03/02)

---

(1165-1170), **en fin de compte** (v 1350), **à bon compte** (fin XV<sup>e</sup> s.), **être loin du compte** (1572), **au bout du compte** (1595) (...) »

<sup>9</sup> *Tout compte fait* appartient à cette sous-classe.

<sup>10</sup> Dans ce cas, la reformulation peut être prise au sens où l'entend Norén 1999, c'est-à-dire comme la double actualisation d'un topos. S'il n'y a pas strictement coïncidence entre les faisceaux de topoï des segments reliés, il y a au moins chevauchement entre eux.

(5) Alors que les syndicats attendaient une mobilisation de grande ampleur comme en 1996 et 1997, il leur fallait reconnaître la faiblesse des troupes engagées et, **en fin de compte**, l'échec de leur action (*Le Monde*, 27/11/02)

(6) Pendant des semaines, le commando va vivre avec ses miliciens, partager leurs repas, coucher sous le même toit et, **en fin de compte**, gagner leur confiance (*Le Monde*, 20/12/01)

Sur la base de cette analyse, nous avons étudié le fonctionnement de *en fin de compte* à l'oral, et ce qui nous a paru remarquable dans les corpus oraux concerne la nature du point de vue introduit par la locution adverbiale et le niveau auquel il intervient. *En fin de compte* introduit, en effet, un point de vue le plus souvent donné comme une induction généralisante ou comme un jugement épistémique à valeur générale produit à partir de l'observation, ce point de vue étant mis en relation avec une série implicite de procès antérieurs. Par exemple (7) :

(7) bon moi je venais de quitter euh Stéphane donc j'avais dit euh bon ça serait bien que tu t'installés pas tout de suite mais en fait **en fin de compte** il était tout le temps à la maison il dormait euh tous les soirs ([ffamd103], C-ORAL-ROM, Cresti & Moneglia édts, Benjamins, 2005)

Il y a ici discordance entre le souhait émis par le locuteur à un moment antérieur et l'assertion du locuteur au moment de l'énonciation, donnée comme une proposition généralisante obtenue par induction, à partir de l'observation d'une série de procès implicites par la locution. Le locuteur met bien en relation une série implicite de procès antérieurs avec un jugement généralisant sur ces procès, c'est-à-dire qu'*en fin de compte* articule ici le niveau du contenu au niveau épistémique, le passage des procès au point de vue transitant par la reconsidération.

Il est encore plus remarquable que la locution est préférentiellement en postposition vis-à-vis de l'énoncé introduit, alors que le discours écrit privilégie l'antéposition, voire une position intermédiaire mais rarement la postposition<sup>11</sup>. Ce que nous illustrons avec deux séries d'exemples :

Ma première série d'exemples est empruntée au corpus de Derville (2000). Il s'agit d'extraits d'un enregistrement d'une émission radiophonique animée par Macha sur France Inter. L'auditrice qui s'adresse et se confie à Macha aimerait reprendre la peinture, une activité qu'elle a abandonnée quelques années auparavant :

(8) c'est-à-dire que voilà j'ai passé ma vie à aider tout le monde **en fin de compte** [oui] j'ai passé j'ai consacré ma vie à ma mère j'ai consacré ma vie à ma fille que j'ai élevée seule euh après de graves soucis euh (Macha, France-Inter, 18/12/96)

---

<sup>11</sup> Dans la classification de Nølke, les trois locutions font partie des adverbiaux contextuels, lesquels ne sont pas intégrés au contenu propositionnel et présentent les quatre propriétés formelles suivantes : 1° Ils portent sur l'ensemble de la phrase, 2° Ils se placent seulement aux positions détachées, 3° ils ne supportent pas la focalisation simple, 4° Ils n'entretiennent pas de restrictions sélectionnelles avec la phrase (Nølke 1990 : 21).

(9) j'ai fait abstraction à tout cet environnement artistique que j'avais et j'ai perdu tout le monde **en fin de compte** hein (Macha, France-Inter, 18/12/96)

(10) mais ça m'a renfermée sur moi-même et et je suis insatisfaite **en fin de compte** (Macha, France-Inter, 18/12/96)

Dans (8), le locuteur met en relation une série de procès avec un point de vue final généralisant, le fonctionnement de *en fin de compte* est cataphorique puisque la série de procès apparaît après le jugement de synthèse mais très souvent, la série de procès reste implicite comme dans (7) et aussi (9) et (10).

La deuxième série d'exemples est empruntée au corpus ELICOP. Dans le cadre d'une enquête sociologique, une habitante de La Source, dans la banlieue d'Orléans, parle de son travail et des relations existantes entre les habitants de La Source et ceux d'Orléans. *En fin de compte* marque là encore un jugement a posteriori qui peut se donner comme un jugement épistémique à valeur générale, basé sur l'expérience personnelle du locuteur :

(11) disons qu'au niveau des relations que j'ai sur la Source c'est quand même euh réduit en fonction du nombre d'habitants en fonction de euh euh de de mon travail qui me donne pas tellement de liberté **en fin de compte** et je peux pas dire que je me plais pas parce que j'apprécie quand même la Sologne et bien qu'à force d'y passer on n'y fait même plus attention mais enfin si ça ça irait quand même .<sup>12</sup> (corpus Orléans, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

(12) la ville d'Orléans je la connais très peu **en fin de compte** et je peux pas dire que je m'y plais pas mais je peux pas dire que j'y sois carrément euh implanté et que mon insertion soit effective **en fin de compte** . hein parce que je n'ai pas au niveau des relations euh qui sont surtout des relations de travail euh sur Orléans . autrement autrement je n'ai pas tellement de contacts . (corpus Orléans, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

(13) et puis de dire eh bien moi j'ai choisi tel ou tel disque ou tel livre pour telle ou telle raison et pas parce que sur tel poste ou à la télévision on en a fait un battage c'est ça qui est important **en fin de compte** . (corpus Orléans, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

*En fin de compte* articule à chaque fois un jugement de synthèse avec une série, généralement implicite, de procès préalables, série qui contient éventuellement des éléments contradictoires. La locution signale ainsi une opération de reconsidération, qui participe à la construction de la réflexion conduisant le locuteur à formuler un point de vue<sup>13</sup>, et elle indique que le locuteur

---

<sup>12</sup> Le point correspond dans la transcription graphique du corpus ELICOP à une pause.

<sup>13</sup> Nous avons pris ici *point de vue* dans son sens vulgaire. Chez Nølke 1994, le point de vue se constitue d'un jugement qui porte sur un contenu propositionnel et ce sont des êtres de discours qui sont responsables des différents points de vue. Cependant, les points de vue introduits par les connecteurs ne sont pas attachés, en principe, à un être de discours mais sont associés au locuteur de l'énoncé, source de l'énonciation (Pour une discussion, voir toutefois Nølke (2005 : 116)). Dans cette perspective, le point de vue introduit par *en fin de compte* à l'oral peut être décrit comme une phrase typifiante locale, c'est-à-dire une phrase générique qui ne renvoie pas à un savoir partagé, mais à un savoir présenté comme venant de l'observation du locuteur (Pour la distinction entre phrases typifiantes *a priori* et typifiantes locales, voir Anscombe 1995 & 2005). Le jugement consiste alors en la validation de la proposition par le locuteur de l'énoncé.

construit sa réflexion au fur et à mesure que le discours s'énonce en procédant par généralisation. C'est en ce sens que la locution semble jouer un autre rôle qu'à l'écrit, rôle qui est le plus souvent marqué syntaxiquement par sa position en fin de phrase.

## 2. 2. *Au bout du compte*

Si nous comparons maintenant le fonctionnement de *en fin de compte* à celui de *au bout du compte*, nous observons que les deux locutions présentent une valeur aspectuelle terminative et qu'en conséquence, elles sont facilement substituables l'une à l'autre, mais *au bout du compte* semble préférentiellement intervenir au niveau des procès. Ainsi, dans les exemples ci-dessous pris dans la Presse écrite, *au bout du compte* suppose à chaque fois une relation d'ordre à l'intérieur d'une suite de procès qui ne sont pas tous nécessairement explicités, et localise le dernier procès de la série. Les exemples (14) et (15) illustrent l'emploi de cette locution dans ce que Rosier (1999 : 233) analyse comme une forme mixte de Discours Rapporté, entre le Discours Direct et le Discours Indirect<sup>14</sup> :

- (14) Vincent Carteron, le patron du Passage, l'une des meilleures tables de la ville, estime que les 35 heures sonnent le glas de son restaurant. « [...] Nous devons refuser les clients un quart d'heure plus tôt. Sur trois salles, je vais d'abord en fermer une, je vais devoir augmenter mes prix, réduire mon personnel, peut-être fermer une demi-journée de plus par semaine et, **au bout du compte**, perdre des clients et mettre la clé sous la porte. » (*Le Monde*, 29/12/01)
- (15) « Vous ne voulez rien voir !, proteste-t-il. Vous nommez un Lord Judd rapporteur au Conseil de l'Europe. Mais Lord Jupp s'est égaré dans ses manœuvres, il hésite entre la vérité et la politesse. A l'origine, le Conseil de l'Europe devait veiller au rapport des droits de l'homme. **Au bout du compte**, il s'est vendu. »<sup>15</sup> (*Le Monde*, 27/12/01)
- (16) Partout, les syndicats de fonctionnaires craignent que la décentralisation ne se traduise par un démantèlement de l'Etat, avec, **au bout du compte**, une remise en question de l'égalité d'accès au service public et du statut des fonctionnaires. (*Le Monde*, 11/11/02)

A l'oral, nous n'observons pas de variation dans la position syntaxique par rapport à l'écrit qui pourrait être l'indice d'un autre type de fonctionnement. Dans les exemples (17), (18) et (19), la relation que le locuteur instaure entre les procès est à interpréter comme une successivité, *au bout du compte* indiquant le dernier terme de la série de procès. Soit :

- (17) il y a des des foules d'étudiants qui s'inscrivent en anglais euh il y en a disons en tout entre quatre cents et quatre cent cinquante il n'y en a pas trois cents qui se présentent à l'examen ou su sûrement pas n'est-ce pas et **au bout du compte** euh y en a cent soixante cent soixante-dix euh qui finalement euh les deux

---

<sup>14</sup> Maingueneau 1987 appelle « résumé avec citations » cette forme de citation fréquente dans la Presse. La fréquence de *au bout du compte* dans cette variante de Discours Direct laisse penser que la locution entre dans la représentation que tout locuteur se fait de l'oral alors que, au vu des corpus oraux choisis, *en fin de compte* est beaucoup plus utilisé à l'oral que *au bout du compte*.

<sup>15</sup> Le fait que *au bout du compte* s'articule au niveau des procès n'exclut pas que le contenu puisse être présenté d'une façon axiologique comme c'est très manifestement le cas dans l'exemple (15).



sessions aidant euh réussissent à obtenir leur diplôme de première année (corpus Auvergne, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

(18) il y a eu des milliers des milliers de propositions d'amendements ou de modifications qui n'ont pas toutes été retenues mais qui ont été faites certaines ont été retenues d'autres ont été rejetés et **au bout du compte** c'est un document final qui a été adopté qui est quand même un document public que peut-être euh vous avez pu connaître qui précise ce que nous voulons ben nous estimons que c'est là le fonctionnement démocratique (corpus Auvergne, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

Soit encore le commentaire d'une guide expliquant une exposition des œuvres du poète et sculpteur J-L Parant :

(19) alors d'ailleurs si on prend un petit peu le temps pour le lire **au bout du compte** on (n') arrive pas très bien à comprendre le sens général du poème puisqu'**en fin de compte** les mêmes éléments reviennent plusieurs fois ils font des actions différentes c'est les lieux mais c'est pas dans le même sens c'est très compliqué ([fpubmn02], C-ORAL-ROM, Cresti & Moneglia édts, Benjamins, 2005)<sup>16</sup>

Dans cet exemple (19), *au bout du compte* suppose qu'il y a parcours d'une série de procès (le procès de lire) et c'est au terme seulement de ce parcours qu'intervient l'opération de reconsidération. Il apparaît que *en fin de compte* est également approprié dans ce contexte ; mais on peut cependant vérifier l'hypothèse selon laquelle seul *au bout du compte* imposerait, dans son emploi prototypique, le parcours d'une série de procès : *au bout du compte* nous semble en effet difficilement acceptable dans le contexte (20), c'est-à-dire dans un contexte où *en fin de compte* apparaît compatible avec une recatégorisation. Soit cet exemple (20) où la locution exclut le parcours d'une suite de procès, le locuteur revenant simplement sur un premier jugement pour le modifier :

(20) on se posait la question qu'est-ce que c'était que ces bottes ? c'est des bottes on croyait que c'était des bottes mais **en fin de compte** c'est pas des bottes c'est ce qu'ils appellent des sur-bottes ([ffammn01], C-ORAL-ROM, Cresti & Moneglia édts, Benjamins, 2005)

► ? ? *au bout du compte c'est pas des bottes*

Ces différences observées peuvent s'expliquer par le sémantisme même de chacune des locutions qui, si elles présentent un certain degré de figement sur le plan syntaxique ne sont pas entièrement opaques sur le plan sémantique.

### 3. La structure aspectuelle des trois locutions adverbiales

#### 3. 1. *Au bout du compte* et *en fin de compte*, des locutions adverbiales figées

On remarque que les deux locutions *au bout du compte* et *en fin de compte* se donnent sous la forme d'un syntagme prépositionnel (SPrep.) qui ne présente aucune irrégularité dans sa

---

<sup>16</sup> Nous ne faisons pas apparaître les conventions de transcriptions adoptées dans C-ORAL-ROM dans la mesure où nous n'étudions pas la prosodie.

formation morpho-syntaxique mais qui n'existe pas en emploi libre<sup>17</sup>. Le degré de figement des prépositions composées *en fin de* et *au bout de* et de la locution adverbiale toute entière peut se mesurer au moyen des tests habituels (cf. Borillo 1998 ; Mélis 2003) :

(a) Les deux locutions adverbiales *au bout du compte* et *en fin de compte* ne supportent pas d'être modifiées. Ainsi peut-on opposer les couples suivants : *tout au bout de la rue* / \**tout au bout du compte* ; *juste en fin de parcours* / \**juste en fin de compte*.

(b) Ni l'une ni l'autre n'acceptent l'adjonction d'un élément modifiant le nom : *à l'autre bout de la rue* / \**à l'autre bout du compte* ; *en toute fin de soirée* / \**en toute fin de compte*.

(c) La composante nominale de la préposition composée ne peut être remplacée par un terme appartenant au même paradigme : *≠ ? en début de compte* / *≠ ? au début du compte*.

On peut cependant montrer que si les composantes nominales *fin* et *bout* perdent leur statut de nom, elles gardent néanmoins leur valeur sémantique respectivement temporelle et spatiale. Dans cette perspective, nous reprenons l'analyse que Franckel 1989 propose des deux lexèmes : alors que *fin* est indissociable d'une dimension temporelle et incompatible avec un emploi purement statique, *bout* peut localiser un lieu indépendamment de toute dimension processive, *le bout du monde* ne signifie pas la même chose que *la fin du monde*, et si on peut entrevoir *le bout du tunnel* comme étant *la fin du tunnel*, c'est en associant à cette fin un cheminement qui y conduit. Cette valeur spatiale intrinsèque à *bout* est maintenue lorsque *bout* est constitutif de la préposition composée *au bout de* que Borillo (1998 : 85) classe au sein des prépositions topologiques composées statiques et contextuellement dynamiques, prépositions formées d'un nom de localisation interne, c'est-à-dire un nom renvoyant à une zone spatiale sur un objet, un lieu ou encore un procès.

La borne finale du procès qui consiste à compter ne peut donc pas être appréhendée de la même façon selon qu'on ait *en fin de compte* ou *au bout du compte*. Si *au bout de* localise la borne finale même du procès, on s'oriente seulement vers cette borne finale avec *en fin de*, et le jugement n'est pas totalement stabilisé. En d'autres termes, alors que *bout* combiné à la préposition *à* et au déterminant *le* retient l'**instant final** du procès, la préposition *en* combinée avec le lexème *fin* retient le **phase finale** du procès. On peut opposer *en fin de semaine* au

---

<sup>17</sup> Selon Nøjgaard (1992 : 93), ce type de locution doit pouvoir être caractérisé au moyen d'un des trois critères suivants :

« 1° La formation du syntagme présente une anomalie quelconque

2° La combinaison des mots dont est constitué le syntagme ne se rencontre qu'en emploi adverbial

3° Le sens du syntagme en emploi libre diffère radicalement de son sens comme adverbial .»

Nos deux locutions répondent au critère 2°.

Sprep. à *la fin de la semaine* et de la même façon, on opposera *en fin de compte* à sa variante très peu usitée<sup>18</sup> à *la fin du compte*.

En résumé, les deux locutions adverbiales *en fin de compte* et *au bout du compte* n'ont pas la même valeur aspectuelle, et c'est cette différence aspectuelle qui explique que seule, la locution *en fin de compte* puisse à l'oral marquer un jugement de synthèse en train de se construire.

Pour terminer, nous comparerons *en fin de compte* à la locution *tout compte fait*<sup>19</sup>, qui va se caractériser par sa valeur aspectuelle d'accompli.

#### 4. *Tout compte fait*

Rappelons tout d'abord l'analyse que propose Rossari 1993 pour cette locution : *tout compte fait* déclenche, comme *en fin de compte*, une opération complexe de reformulation mais *tout compte fait* que l'on peut gloser par *une fois les comptes faits* présente la reformulation comme intervenant après coup, c'est-à-dire après l'opération qui consiste à faire les comptes. La structure passive<sup>20</sup> de la locution suppose la présence d'un sujet préférentiellement identifiable au locuteur, responsable de l'opération de réflexion signalée par la locution et la valeur résultative du participe passé indique que la reformulation a lieu après coup, c'est-à-dire après délibération du locuteur. Un premier exemple pris dans *Le Monde* :

(22) Si l'on a beaucoup glosé jusqu'à présent sur la perte d'identité des gauches européennes, il n'est pas interdit de penser que, **tout compte fait**, les droites ont le même travail d'introspection à accomplir (*Le Monde*, 25/06/02)

La valeur résultative de la locution *tout compte fait* peut s'expliquer par la présence du quantificateur *tout*. Suivant les tests classiquement utilisés pour le calcul du type de procès (cf. Fuchs et alii 1991), *faire les comptes* est un procès dynamique (*il est en train de faire les comptes*), qui peut être perçu soit comme borné : *il a fait les comptes en deux heures*, soit comme non-borné : *il a fait les comptes pendant deux heures* ; mais le quantificateur de totalité en position de pré-déterminant rend le procès perfectif : *il a fait tous les comptes en deux heures* / ? *il a fait tous les comptes pendant deux heures*. Enfin, *il a mis deux heures pour faire tous les comptes* exprime bien la durée du procès : *faire tous les comptes* est un procès dynamique, borné non ponctuel, c'est-à-dire perçu comme un accomplissement.

<sup>18</sup> On relève, dans FRANTEXT, 23 occurrences de la locution *à la fin du compte* entre 1900 et 2000 (tous types de textes) contre 867 occurrences de *en fin de compte*.

<sup>19</sup> Le TLF (tome 5, p. 1213) oppose la forme vieillie *de compte(s) fait(s)* à la forme moderne *tout (s) compte(s) fait(s)* et considère familières les locutions adverbiales *en fin de compte*, *à la fin du compte* et *au bout du compte*. Dans la base de données FRANTEXT, on trouve la 1<sup>ère</sup> occurrence de *tout compte fait* chez Balzac (1838).

Présent dans la locution adverbiale où il joue le rôle de déterminant, le quantificateur de totalité vient également borner le procès exprimé par le verbe, la forme passive sans agent indiquant alors l'état résultant de cet accomplissement, d'où la paraphrase qu'on peut associer à *tout compte fait* : « une fois les comptes faits ».

Le fonctionnement anaphorique de *tout* est à préciser ici au sein de la locution, *tout* signalant le parcours non pas d'une classe de procès mais d'une classe d'arguments<sup>21</sup>. En tant que quantificateur de totalité, *tout* suppose, selon Martin & Kleiber 1977, une classe qui soit divisible en parties que l'on puisse considérer exhaustivement et distributivement, et cette distributivité exhaustive n'est pas unificatrice, mais différenciatrice : alors que *chaque* met au premier plan le trait commun, *tout* met en avant les différences possibles. Il apparaît que *tout compte fait*, comme toutes les locutions anaphoriques à base de *tout* (*de toute façon, après tout, ...*), présuppose effectivement un contexte bidirectionnel en ce sens où la locution intervient toujours à la suite d'au moins deux arguments, explicites ou non, orientés vers des conclusions opposées (cf. Nøjgaard 1992 : 384-403). Si donc *tout compte fait* intervient au niveau des jugements, il faut encore préciser que ces jugements sont donnés nécessairement comme contradictoires sur le plan argumentatif. Pour Kahloul 2004, *tout compte fait* suppose précisément une hésitation<sup>22</sup> de la part du locuteur, c'est-à-dire qu'après avoir été tenté d'adopter un point de vue contraire, le locuteur change de point de vue, ce qu'on peut observer dans les exemples choisis dans nos corpus oraux<sup>23</sup> :

(22) et c'est même un professeur de de d'établissement libre qui nous avait dit vous allez voir ils sont guépins .  
et puis finalement hein **tout compte fait** ils sont comme partout ailleurs. (corpus Orléans, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

(23) oui là vraiment je me me plais bien ça c'est sûr alors là on a tous tous les grands chefs si vous voulez tout près tout près de nous. <sp who="i" nr=45> oui ah oui. >sp who="i" nr=46> mais vous savez **tout**

---

<sup>20</sup> Dans un travail antérieur consacré au fonctionnement de *tout compte fait* à l'écrit (Voir Lenepveu 2006), nous nous sommes appuyée sur les travaux de Creissels 2000 et de Carlier 2002 pour poser l'existence, à l'instar de Rossari 1993, d'un passif tronqué restituable au moyen de la paraphrase *tout compte ayant été fait*.

<sup>21</sup> La locution a été vraisemblablement soumise à un processus de grammaticalisation au sens de Traugott (Voir entre autres Hopper & Traugott 1993). Sur la base d'exemples pris dans FRANTEXT, nous avons montré dans Lenepveu 2006 qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, *tout compte fait* avait pu fonctionner en emploi intra-phrastique comme indicateur de localisation temporelle relative et marquer une simple opération numérique. Soit pour exemple : **Tout compte fait**, il lui resta cinq cent mille francs et des recouvrements sur l'Empire qui n'existait plus. (Balzac, *la Maison Nucingen*, 1838). A la fin du 19<sup>ème</sup>, la locution adverbiale passe à une fonction de connecteur pragmatique en intervenant au niveau argumentatif. Soit l'exemple : *Les Cheminées se trouvaient ainsi divisées en trois ou quatre chambres, si toutefois on peut donner ce nom à autant de tanières sombres, dont un fauve se fût à peine contenté. Mais on y était au sec (...). Un sable fin en couvrait le sol, et, tout compte fait, on pouvait s'en arranger* (J. Verne, *L'île mystérieuse*, 1874)

<sup>22</sup> Kahloul se situe dans la perspective de Franckel 1987 qui propose une analyse de l'adverbe  *finalement* dont le fonctionnement est très proche de celui de *tout compte fait*. Pour une analyse polyphonique de  *finalement*, voir Kara 2006.

<sup>23</sup> Dans les limites de notre analyse, une distinction entre oral et écrit ne semble pas s'imposer pour appréhender les conditions d'emploi de *tout compte fait*.

**compte fait** quand on est dans les services d'exécution on se fait une montagne de cette hiérarchie et quand on est là euh tout près euh ben on s'aperçoit que c'est c'est sympathique malgré tout mm... (corpus Orléans, ELICOP, Piet Mertens, 1997-2002)

(24) comme c'est un hôtel particulier du seizième siècle hein c'est pas récent on voit que l'espèce de grosse fissure ici quand on la regarde la première fois on a l'impression que c'est Jean-Luc Parant qui l'a créée hein qu'il l'a mise ici et c'est vrai qu'on a vraiment l'impression puis **tout compte fait** il s'est servi de de cette fissure pour donner l'impression que les boules ressortent du mur ([pubmn02], C-ORAL-ROM, Cresti & Moneglia éd., Benjamins, 2005).

On voit que *tout compte fait* ne peut remplir la même fonction que *en fin de compte* à l'oral, et qu'aux deux locutions sont associées des instructions différentes. Alors qu'avec *en fin de compte*, la reformulation peut se construire par généralisation, *tout compte fait* signale un changement de point de vue, c'est-à-dire substitue un point de vue à un autre.

### **Pour conclure**

L'étude de la structure aspectuelle des locutions permet de dissocier deux classes : *au bout du compte* et *tout compte fait* introduisent une assertion totalement stabilisée, alors qu'elle ne l'est pas nécessairement avec *en fin de compte*. D'où la fréquence de cette locution à l'oral, pour exprimer des jugements qui sont en train de se constituer.

La prise en compte des éléments articulés par ces locutions permet aussi de faire apparaître des différences. Dans leur emploi typique, à l'oral (le plus fréquent dans nos corpus), *au bout du compte* articule une série de procès à un procès final (la locution opère au niveau du contenu), *tout compte fait* relie un ou plusieurs jugements à un jugement ultime (la locution intervient au niveau épistémique). Mais *en fin de compte* se démarque là-encore des deux autres locutions, en reliant une série de procès à un jugement qui en opère la synthèse (par induction généralisante par exemple) : cette locution possède donc cette capacité spécifique de relier le niveau du contenu au niveau épistémique.

### **Bibliographie :**

Anscombe, J-C.(éd.), 1995, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

Anscombe, J-C., 2005, Le *ON*-locuteur : une entité aux multiples visages, J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 75-94.

Borillo, A., 1998, *L'espace et son expression en français*, Gap-Paris, Ophrys.

Carlier, A., 2002, Les propriétés aspectuelles du passif, *Cahiers Chronos* 10, 41-63.

- Charolles, M., 1984, *En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions*, *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* 47, 81-111.
- Creissels, D., 2000, L'emploi résultatif de *être + participe passé* en français, *Cahiers Chronos* 6, 133-142.
- De Gaulmyn, M-M., 1987, Reformulation et planification métadiscursive, J. Cosnier & C. Kerbrat-Orecchioni (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 167-198.
- Derville B., 2000, *Les marques de la concession à l'oral en français. Agencements syntaxiques, agencements discursifs*, thèse de doctorat, Université Charles de Gaulle, Lille 3.
- Franckel, J-J., 1987, *Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin*, *Cahiers de Linguistique Française* 8, 43-68.
- Franckel, J-J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- Fuchs, C., Gosselin, L. & Victorri, B., 1991, Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès, *Travaux de linguistique et de philologie* 29, 137-169.
- Hopper, P & Traugott, E., 1993, *Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- Kahloul, M., 2004, *Tout compte fait, de toute façon : connecteurs conclusifs et/ou de clôture ?*, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 15/16, 235-252.
- Kara, M., 2006, Aspects polyphoniques des reformulations, L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, *Recherches Linguistiques* 28, Université Paul Verlaine-Metz, 435-460.
- Kleiber, G. & Martin, R., 1977, La quantification universelle en français (*le, un, tout, chaque, n'importe quel*), *Semantikos* II, 1, 19-36.
- Lenepveu, V. 2006 : Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...*, dir. François, J. & Mejri, S., *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen, PUC, 187-202.
- Maingueneau, D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette.
- Melis, L., 2003, *La préposition en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Nøjgaard, M., 1992-93-95, *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, *Historisk-filosofiske Meddelelser* 66, 3 vols, Copenhague, Munksgaard.
- Nølke, H., 1990, Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification, *Langue Française* 88, 12-27.
- Nølke, H. 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.

- Nølke, H., 2005, Le locuteur comme constructeur du sens, J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 111-124.
- Norén, C., 1999, *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Studia Romanica Upsaliensia 60, Uppsala.
- Rey, A., 1992, *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Editions Duculot.
- Rossari, C., 1990, Projet pour une typologie des opérations de reformulation, *Cahiers de linguistique française* 11, 345-359.
- Rossari, C., 1993, A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique, *Cahiers de linguistique française* 14, 151-171.
- Roulet, E., 1987, Complétude interactive et connecteurs reformulatifs, *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- Roulet, E. *et al.*, 1991, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang SA. (3ème édition)
- Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème*, 1971-1994, P. Imbs puis B. Quemada (dir.), Paris, CNRS INALF, Klincksieck puis Gallimard.
- Sweetser, E. E., 1990, *From etymology to pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge University Press.